

Mandat citoyen

Assemblée citoyenne concernée (Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel Nord/Sud/Est/Ouest, Peseux, Valangin)

Neuchâtel-Ouest

Titre du mandat

Heure d'ouverture/Abri - école primaire de Serrières

Mandant-e-s

T. Erfling

Résumé du mandat, explications

A l'école primaire de Serrières, la première sonnerie est à 8h15. La deuxième sonnerie (lorsque la première heure commence également) est à 8h20.

Les élèves doivent se rassembler par classe dans la cour de récréation au plus tard à 08h15 et ne peuvent entrer dans le bâtiment qu'avec leur enseignante. Les enseignantes viennent chercher les élèves à partir de 08h15, selon leur propre décision et leur disponibilité. En attendant l'arrivée de

l'enseignante, les élèves doivent rester à l'extérieur. Ceci par tous les temps. La situation se répète les après-midis. Le seul (petit) abri dans la cour de récréation se trouve derrière le bâtiment scolaire et n'est, à ma connaissance, pas utilisé.

Je demande à la ville de trouver un moyen de protéger les élèves de l'école primaire des intempéries (pluie, vent, neige, grêle, ...) – au plus tard avec la rentrée des vacances d'automne 2024. Soit par la construction d'un nouvel abri, soit - en accord avec le Centre de Terreaux – par un changement

d'organisation et une ouverture du bâtiment scolaire dès 8h10.

Date et lieu

Neuchâtel, 21.01.2024

Annexe(s) éventuelle(s)

Batiment et cours du école première (en rouge les endroits où les enfant doivent attendre les maitresses).



Les fotos datent de mi-décembre (08h14, 4°C)

